

nouvelles

CSN

Service de l'information
(514) 598-2155
1601, de Lorimier
Montréal H2K 4M5

numéro
197



12 octobre 1983

DOSSIER

**Nos enfants
seront-ils
sous-diplômés?**

page 7



**POUR LA RELANCE
DU NAVAL
AU QUEBEC**

page 4

NOUVELLES CSN

numéro 197

Cette semaine, notre dossier porte sur le sort que réserve le ministre Laurin à nos enfants, par l'introduction de contre-réformes en éducation, et de façon plus précise par l'établissement du mini-DEC, un sous-diplôme qui risque de faire d'eux des sous-diplômés. Aussi le point sur la situation de l'emploi dans les chantiers maritimes et un projet de colloque pour la relance du naval au Québec qui se tiendra le 26 octobre. Sans oublier notre invitation à participer aux différentes manifestations pour le désarmement et pour la paix qui se tiendront le 22 octobre.

*ont collaboré
à ce numéro*

rédaction

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Ghislaine Guérard
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

photographie

Louise de Grosbois
Archives CSN

conception graphique

Jean Gladu/Tricycle

composition

Tricycle Compo

impression

Interlitho

distribution

l'équipe de distribution de
la CSN (514) 598-2233

NOUVELLES CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN (514) 598-2155 ou utiliser le réseau-télex de la CSN.



agenda du mouvement

20-21 octobre

Congrès du conseil central de Victoriaville

22 octobre

**Journée mondiale pour le désarmement
Manifestation à Montréal, à 13h, au Carré Dominion**

23-24-25-26 octobre

Congrès du conseil central de Lanaudière

28-29 octobre

Bureau fédéral FESP

31 octobre, 1-2-3-4 novembre

Congrès FTPF

2 novembre

**Assemblée général du conseil central
de Montréal, en soirée**

10-11-12-13 novembre

Conseil fédéral FESP

11-12-13 novembre

Congrès conseil central des Laurentides

DÉCEPTION DES TRAVAILLEURS DE LAUZON

Encore une fois, les travailleurs des chantiers Davie de Lauzon et toute la population de la région de Québec sont très déçus de n'avoir rien obtenu de l'important contrat de neuf brise-glace que le Gouvernement fédéral vient d'octroyer un peu partout aux autres chantiers maritimes du Canada.

Les porte-parole du syndicat se sont dit très déçus de l'attitude de la direction de soumissionner à des prix exorbitants, c'est-à-dire de plusieurs millions de dollars de plus que leurs compétiteurs, espérant ainsi s'enrichir le plus vite possible sur le dos des travailleurs, quand on sait très bien qu'il y a maintenant près d'un an, ces travailleurs acceptaient, dans l'espoir d'obtenir des jobs, de réouvrir leur convention collective de travail jusqu'au 31 décembre 1985, en se contentant des augmentations salariales restrictives de 6 et 5% pour ces deux années, donnant ainsi toute l'opportunité à la compagnie, de planifier des travaux pour une longue période, sur une base très avantageusement compétitive.

À ce moment-là, on laissait entendre qu'avec une telle concession à l'entreprise concernant les salaires, plusieurs contrats arriveraient à Lauzon, mais ce ne fut pas le cas. Au contraire, les nombreux contrats octroyés par le Gouvernement fédéral depuis ce temps aboutissent ailleurs même quand on sait très bien que les salaires payés dans les chantiers maritimes sont d'environ 1\$ de plus de l'heure qu'à Lauzon.

**Avec les surplus
de Corvée-Habitation**

ON POURRAIT CRÉER 10,000 EMPLOIS

«L'EMPLOI: LA PREMIÈRE SÉCURITÉ»

La CSN-Construction a lancé officiellement sa campagne d'adhésion syndicale dont le thème, cette année, est «l'emploi: la première sécurité».

Pour la CSN-Construction, ce thème rejoint les préoccupations de ses membres et de tous les travailleurs de la construction. Il s'affirme comme le principal objectif de leurs revendications: on ne peut parler de sécurité d'emploi, ou de sécurité de revenu, quand on n'a pas d'emploi ni de revenu.

Le manque d'emploi touche actuellement près de 50% des membres des associations syndicales représentatives. Au printemps dernier, la situation était devenue catastrophique avec plus de 70% de travailleurs sans emploi.

Lors des assemblées tenues dans toutes les régions du Québec, cette préoccupation prenait différents visages mais demeurait la réalité tragique et quotidienne des travailleurs de cette industrie.

Chantier par chantier

En 1984, la prochaine négociation ne pourra se faire sans la CSN-Construction, parce qu'elle est la seule centrale à exiger la protection intégrale du droit au travail et des emplois pour les travailleurs de la construction.

S'il y a un secteur où la relance économique doit passer, c'est la construction et les différents paliers de gouvernements doivent, au plus tôt, avancer des solutions concrètes à la situation catastrophique qui attend encore une fois les «vrais» travailleurs de la construction, cet hiver.

Pour la CSN-Construction, qui constate une baisse actuelle importante des heures travaillées en 1983, il ne fait pas de doute qu'un programme de travaux d'hiver doit être mis sur pied d'urgence.

Le gouvernement du Québec doit utiliser les surplus de près de 50 millions\$ du programme Corvée-Habitation, défrayés par les travailleurs de la construction, pour enclencher la création de 10,000 emplois au cours du prochain mois.

Actuellement le programme Corvée-Habitation a un surplus que le service de recherche de la CSN-Construction évalue à 50 millions \$.

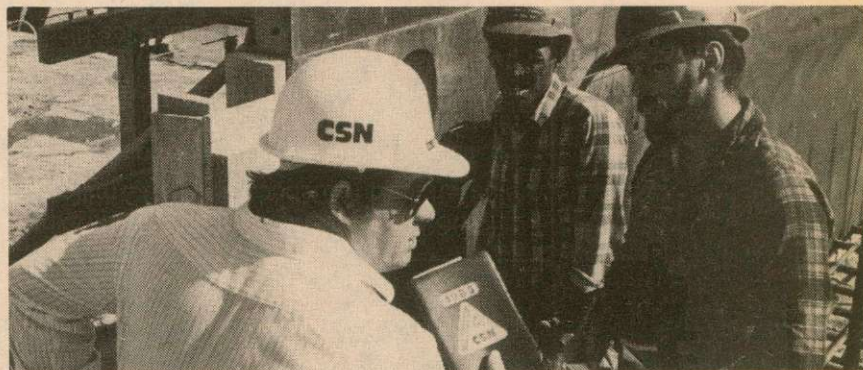
L'utilisation de ce surplus pourrait permettre d'accorder des subventions égales à 20% des travaux de construction et de rénovation, au cours des prochains mois, et créer ainsi des emplois directs de 6,000,000 d'heures/hommes.

L'objectif d'utilisation de tels surplus permettrait, de novembre 83 à avril 84 de créer 10,000 emplois à raison de 600 heures de travail pour chaque travailleur (15 semaines de 40 heures).

Cette utilisation devrait être conditionnelle à l'embauche de «vrais» travailleurs de la construction et au respect des avantages du décret de l'industrie, comme c'est actuellement le cas pour les utilisateurs du programme Corvée-Habitation.

L'utilisation des 50 millions\$ de surplus pourrait générer de cette manière des activités de construction de plus de 250 millions\$ et une activité économique globale d'environ le double de ce montant.

Ce programme «d'hiver» de Corvée-Habitation doit être implanté d'urgence.



La CSN-Construction ne s'attend pas à obtenir la majorité absolue, pas plus qu'aucune autre centrale, mais elle est confiante de voir les travailleurs se rallier autour de ses objectifs et lui confier le prochain mandat de négocier.

C'est dans cette perspective que l'ensemble du mouvement CSN, les 22 conseils centraux et les militant-e-s du secteur privé et du secteur public donnent actuellement

leur appui et leurs énergies pour permettre à la CSN-Construction d'élargir ses rangs et de revendiquer la protection du droit au travail et des emplois pour les travailleurs de toute l'industrie de la construction.

C'est une campagne de porte à porte, de chantier à chantier, une campagne militante qui permettra cette année à la CSN-Construction de reprendre le leadership syndical auquel les travailleurs de la construction s'attendent.

POUR LA RELANCE DU NAVAL AU QUÉBEC

Chantiers maritimes
COLLOQUE
SUR L'EMPLOI

Les syndicats des chantiers maritimes du Québec, regroupés à la Fédération de la Métallurgie (CSN) tiendront, le 26 octobre à l'Hôtel Hilton de Québec, un colloque sur la situation de l'emploi dans les chantiers navals québécois.

C'est à cette occasion qu'on présentera une plate-forme de revendications visant à assurer la relance de l'industrie navale au Québec.

L'emploi ne cesse de se détériorer depuis plusieurs années dans ce secteur économique et les contrats qu'on laisse miroiter à grands renforts de publicité n'auront comme conséquence que d'empêcher une détérioration complète de ce secteur.

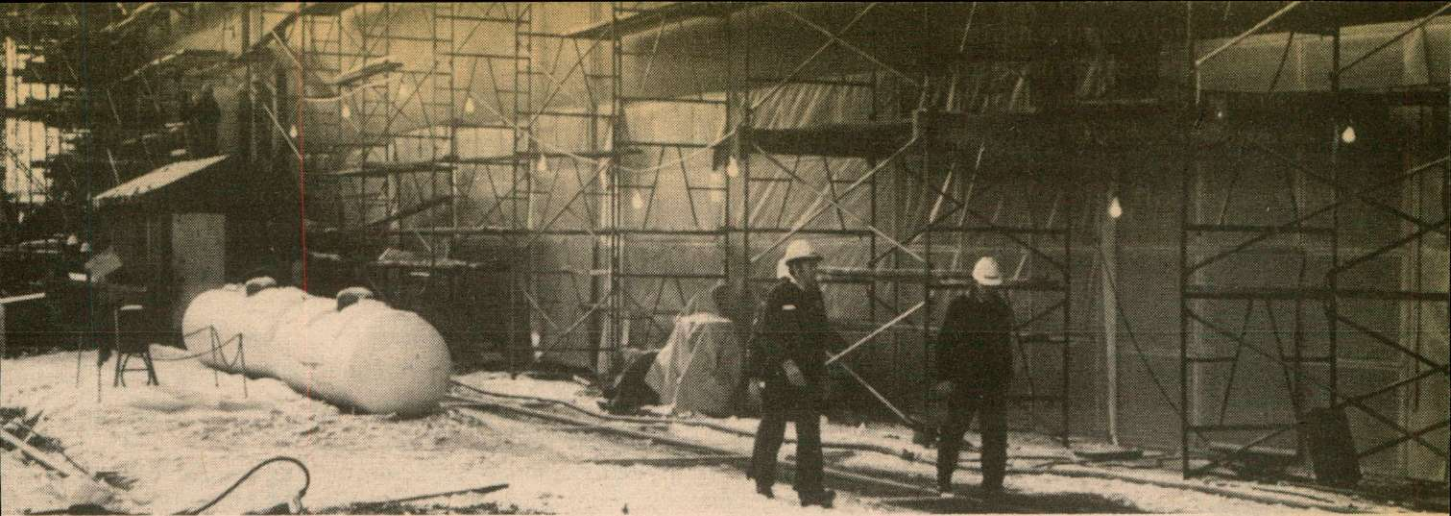
C'est au manque de politiques et de législations efficaces dans le secteur naval, tant au niveau fédéral que provincial, qu'il faut s'attaquer, et ce colloque sera l'occasion pour les travailleurs de discuter et de faire des propositions concrètes pour relancer l'industrie navale chez-nous.

Les contrats qu'on annonce à grands renforts de publicité pour les chantiers maritimes du Québec, que ce soient les contrats des frégates ou le tout dernier, celui de la construction de deux brise-glace à Marine Industries de Sorel ne constituent pas en soi la base d'une véritable politique de plein emploi dans ce secteur.

Malgré ces contrats, les chantiers maritimes du Québec vont continuer à vivre d'un contrat à l'autre, à la petite semaine et les emplois créés par ces projets risquent de ne remplacer que les emplois qui pourraient disparaître d'ici là.

En effet, il y a environ 2,300 travailleurs sur l'ensemble des chantiers maritimes du Québec (Marine à Sorel, Davie à Lauzon, Vickers à





Montréal et le chantier de Gaspé fermé depuis le début d'avril 1983) alors que jusqu'à 7,000 travailleurs y ont travaillé au cours des dernières années.

Plusieurs des emplois actuels sont temporaires et sont donc appelés à disparaître au cours des prochains mois. Donc, quand le gouvernement fédéral parle de création de nouveaux emplois dans les chantiers maritimes, cela risque de vouloir plutôt dire que moins de travailleurs vont perdre leur emploi. Ni les contrats des frégates, ni le tout nouveau contrat annoncé par le fédéral pour la construction de deux brise-glace à Sorel ne peuvent assurer une véritable relance de l'emploi dans les chantiers maritimes, et encore moins constituer la base d'une politique de plein emploi dans ce secteur.

L'ÉTAT ACTUEL DES CHANTIERS

Les quelque 2,300 travailleurs se répartissent actuellement de la façon suivante sur les différents chantiers maritimes du Québec: 700 à la Compagnie Vickers de Montréal; 1,100 à Marine Industries de Sorel; 550 à Davie Shipbuilding de Lauzon; aucun à Gaspé à la suite de la fermeture du printemps dernier.

VERSATILE VICKERS

Des 700 travailleurs actuels à la Compagnie Vickers de Montréal, 150 perdront leur

emploi à la suite d'une mise à pied prévue pour le 10 décembre. 300 autres risquent de perdre leur emploi d'ici juin 1984 pour ramener le nombre de travailleurs à 250. Comme il n'y a rien de prévu dans le carnet de commandes de la Compagnie, les 400 emplois que doivent fournir les frégates (installation de l'appareillage technologique) ne ramèneraient même pas l'emploi au niveau actuel. Or, ce contrat n'amènera aucun emploi avant la fin de 1986.

MARINE INDUSTRIES

Il y a actuellement 1,100 travailleurs sur les chantiers de Marine Industries à Sorel, dont près de 450 grâce à un contrat de construction de wagons de chemin de fer qui seront terminés d'ici quelque mois.

Le contrat des deux brise-glace, qui vient d'être annoncé par le gouvernement fédéral ne servira finalement pendant environ 15 ou 18 mois qu'à redonner de l'emploi à environ 75% des travailleurs qui seront mis à pied à la fin des contrats de wagons.

Encore une fois, les emplois prévus par le contrat des frégates (700 pour la fabrication des coques) ne feront que ramener qu'approximativement l'emploi au niveau actuel.

Or, là aussi, il n'y a rien dans le carnet de commandes de la compagnie. Et le chômage

dans la région de Sorel approche 50%.

Un deuxième syndicat regroupe actuellement 275 employés de bureau, sur une possibilité de 400 en période de plein emploi.

DAVIE SHIPBUILDING

Le niveau de l'emploi est appelé à augmenter dans ce chantier de la région de Québec. En effet, s'il y a actuellement 550 travailleurs, il y en aura 1000 en janvier et jusqu'à la fin de 1984, pour la construction d'un traversier de CN Marine pour Terre-Neuve.

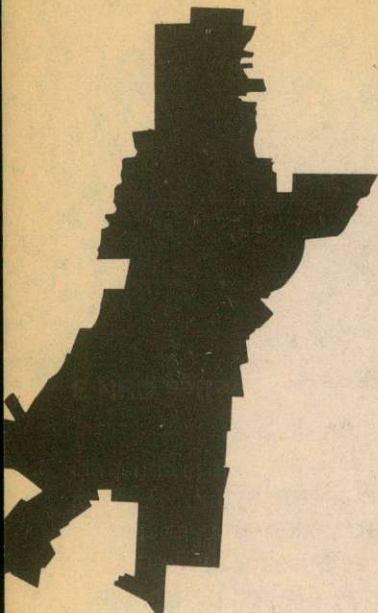
Après ce contrat, rien n'est prévu dans les carnets de commandes de la compagnie et l'emploi risque encore une fois de chuter de façon dramatique.

On est donc loin de la promesse de 3000 emplois faite par Dome Petroleum lors de l'achat des chantiers de Lauzon il y a deux ans. Il est inconcevable qu'un chantier de cette ampleur soit voué à une fermeture si les gouvernements ne font aucun effort pour relancer l'emploi.

GASPÉ

Enfin, rappelons que le chantier de construction de bateaux de pêche de Gaspé est fermé depuis le printemps, et qu'il n'y a actuellement aucun plan de relance à court ou à moyen terme. Alors que ce chantier est rentable, les travailleurs font les frais des chicanes Québec-Ottawa.

HOLD-UP À MIRABEL



En 1969, le gouvernement du Canada exproprie 97 000 acres de terres parmi les plus fertiles du Québec. De 10 à 12 mille personnes, 14 municipalités ou villages.

En 1970, selon un document confidentiel (Canada), le gouvernement fédéral rejette l'idée de rétrocéder les terres expropriées en trop, pour a) s'assurer du retour de son investissement dans cette région; b) éviter une perte de confiance du public dans le pouvoir fédéral; c) garder ouvertes un nombre maximum de possibilités de négociation dans les discussions ayant cours avec le Québec.

Depuis, la gestion des 80 000 acres expropriées en trop cumule un déficit administratif de plusieurs millions de dollars.

Soumis à des conditions de location intolérables et voyant le territoire servir à des activités n'ayant rien à voir avec la protection d'un aéroport les expropriés déposent devant les tribunaux, en mai '83, une requête d'action en nullité sur les 80 000 acres de terre non-requis.

Trop de preuves démontrent la disproportion du geste fédéral posé en 1969, geste qui pourrait aller jusqu'à créer un précédent inquiétant pour l'ensemble des provinces du Canada, pour que la population locale doive assumer à elle seule toutes les conséquences de cette grande erreur. Elle s'attend donc à être épaulée par l'ensemble de la population et spécialement par les différents paliers d'intervention politique afin que soit normalisée, une fois pour toutes, la situation sur son territoire.

UN JOUR, ÇA POURRAIT ÊTRE VOTRE TOUR... D'ÊTRE EXPROPRIÉ

Les Indiens, les gens des paroisses de l'arrière pays de l'est du Québec, de Forillon, en Gaspésie, de Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, de Pickering, Ontario, des quartiers vidés de Montréal pour ériger des voies rapides, tous ces gens expropriés savent combien, même au nom du «progrès», cette dépossession cache de tragédie humaine. Et si, par la suite, l'on apprend que c'était inutile...

Caractéristiques des principaux aéroports mondiaux et canadiens

	superficie totale (acres)	passagers (millions)	rang
CHICAGO (O'HARE)	7 000	38.0	1
ATLANTA (HARTSFIELD)	3 800	37.6	2
LOS ANGELES	3 500	32.7	3
LONDON-HEATHROW	2 715	26.4	4
NEW-YORK KENNEDY	4 900	25.8	5
DALLAS-FORT WOTH	18 000	23.5	6
DENVER	4 600	22.6	7
TORONTO-MALTON	4 272	14.5	16
VANCOUVER	3 620	6.7	—
DORVAL	3 500	6.2	45
CALGARY	4 200	4.0	—
WINNIPEG	3 700	2.4	—
EDMONTON INTERNATIONAL	7 600	2.3	—
OTTAWA	5 110	1.9	—
<u>MIRABEL</u>	<u>96 000</u>	<u>1.4</u>	<u>122</u>





DOSSIER

LES CÉGEP ET LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Le système d'éducation québécois a subi des bouleversements profonds pendant les années soixante. Nous étions alors en pleine «révolution tranquille». Le rapport Parent, sans doute le plus célèbre de l'histoire de l'éducation au Québec, a alors conduit à la création des polyvalentes et des CÉGEP. Selon ce rapport, il était urgent de démocratiser l'enseignement. C'est-à-dire de rendre les études supérieures accessibles au plus grand nombre d'étudiant-e-s possible indépendamment de leur origine sociale et de leur sexe.

La mise sur pied d'un système scolaire unique (les instituts techniques et les collèges classiques ont été réunis pour former les CÉGEP) a permis de réduire les inégalités sociales face à l'éducation. En effet, avant la réforme, il fallait généralement passer par les collèges classiques pour accéder à l'Université. Ce système privé d'éducation (et par surcroît payant) était fortement discriminatoire pour les enfants des travailleurs et travailleuses: rares étaient ceux et celles qui pouvaient s'offrir le luxe d'aller à l'Université.

L'INÉGALITÉ DES CHANCES

La réforme scolaire n'a malheureusement pas fait disparaître toutes

les inégalités face à l'école. Les enfants des travailleurs et travailleuses continuent d'être sous-représentés au CÉGEP et à l'Université; la proportion de jeunes venant de la classe ouvrière est très faible à ces niveaux d'enseignement par rapport à ce qu'elle devrait être. Le CÉGEP actuel est divisé en deux grands secteurs: le secteur général qui conduit aux études universitaires et le secteur professionnel qui conduit au marché du travail. Des études ont démontré que les enfants de travailleurs et travailleuses choisissent plus souvent qu'autrement le secteur professionnel. Aucune surprise à cela: leur statut financier les oblige souvent à aller travailler au plus vite.



QU'EN PENSENT LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES?

L'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec dénonce le PREQ et demande son retrait pur et simple.

Ils s'opposent aux pertes de contrôle et d'autonomie des départements sur la pédagogie en général et sur le contenu des cours plus particulièrement. Actuellement, les étudiant-e-s sont consultés par les professeurs sur les plans de cours, peuvent intervenir sur ceux-ci et obtenir des modifications qui tiennent compte de leurs besoins de formation. Le PREC leur nie ce droit.

Ils s'élèvent contre le certificat d'étude collégial (CEC), ce diplôme à rabais qui engendre la déqualification.

Ils dénoncent l'asservissement de l'école à l'entreprise qui passe par la régionalisation de l'enseignement, le diplôme à rabais et la sur-spécialisation de l'enseignement professionnel. Citons enfin, Jean Robitaille, officier de l'ANEQ qui nous dit dans une entrevue:

«Avec le PREC, les enjeux fondamentaux sont clairs. On voit bien quel type de formation, d'école, de société on nous prépare. Avec ces politiques c'est toujours une gang de plus en plus petite qui va pouvoir s'en sortir. Tous les autres, une majorité de plus en plus grande, vont être déclassés par rapport à un savoir qui confère pouvoir et autonomie.»

LE PROJET DE RÈGLEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES (PREC)

Bien que le modèle des CÉGEP soit cité en exemple dans plusieurs pays le Gouvernement québécois propose actuellement des changements importants au niveau de l'organisation du niveau collégial. Le PREC (projet de règlement des études collégiales) sera probablement approuvé par le Conseil des Ministres au cours du mois d'octobre.

L'ÉCOLE AU SERVICE DES BOSS

Le nouveau règlement des études collégiales va à l'encontre des acquis des années soixante. Nous sommes maintenant à l'heure des contre-réformes en éducation. Le Gouvernement veut ajuster l'école au contexte actuel de crise économique: il se met d'abord à l'écoute du patronat et décide d'augmenter la dépendance du secteur de l'éducation à l'égard de l'entreprise.

ENCORE DES COUPURES

Le Gouvernement veut «rentabiliser» l'éducation; il lui applique d'énormes coupures budgétaires et il diminue en même temps les services offerts à la population. Étudier au CÉGEP coûte de plus en plus cher même en l'absence de frais de scolarité. Les étudiant-e-s doivent maintenant payer une partie du matériel scolaire qui lui était fourni gratuitement dans le passé (ex. les notes de cours photocopiées); les prêts et bourses sont de plus en plus difficiles à obtenir, etc.

LE CEC: UN DIPLÔME À RABAIS

La mise sur pied d'un certificat d'études collégiales (CEC) offert aussi bien aux jeunes qu'aux adultes constitue l'élément le plus important de la réforme proposée. Ce sous-diplôme ne s'adresse qu'aux étudiant-e-s du secteur professionnel. Lors de la consultation sur la «Formation professionnelle des jeunes», la majorité des participant-e-s se sont prononcés contre la mise sur pied du CEC.

En quoi consiste ce fameux CEC? Dans l'état actuel des choses, le jeune étudiant ou la jeune étudiante qui accède au CÉGEP doit obligatoirement s'inscrire à un diplôme d'études collégiales (DEC). Le CEC est en fait un mini-DEC, de durée plus courte où on coupe à la fois dans la formation

générale et dans la formation professionnelle. L'étudiant-e inscrit au CEC sera privé de deux cours de français, d'au moins trois cours de philosophie, de deux cours à option, de tous les cours d'éducation physique et même de quelques cours de sa spécialisation.

UN RETOUR À L'ÉLITISME

Pendant que les étudiant-e-s du secteur professionnel (en majorité enfants de travailleurs et travailleuses) recevront une formation à rabais, les étudiant-e-s du secteur général continueront à suivre la voie royale pour entrer à l'Université; le DEC. C'est pourquoi on qualifie le CEC de voie de garage ou même de cul-de-sac.

On prévoit que le certificat d'études collégiales (CEC) aura un pouvoir d'attraction très grand sur les jeunes et qu'il deviendra le choix de la majorité des étudiant-e-s du secteur professionnel. Ceci constitue un retour en arrière de vingt ans pour le peuple québécois. C'est à toutes fins pratiques le retour aux écoles techniques d'autrefois.

POSITIONS DE LA CSN

La CSN a déjà exprimé clairement ses positions concernant la formation professionnelle des travailleurs et travailleuses aussi bien jeunes (mémoire sur la formation professionnelle des jeunes 1983) qu'adultes (mémoire à la commission Jean sur la formation professionnelle des adultes 1981). Les revendications de la CSN s'appuient sur les principes suivants: **la volonté d'assurer aux travailleurs et travailleuses un contrôle réel sur leur éducation et sur les objectifs poursuivis; la nécessité de la polyvalence, donnant aux travailleurs et travailleuses les outils pour une maîtrise efficace de leur activité.**

UN GHETTO RÉGIONAL

Le ministère de l'Éducation propose de faire de plus en plus de place à l'entreprise privée dans la définition des programmes. Le PREC permet la mise sur pied de nombreux cours-maison directement adaptés aux besoins des entreprises locales et régionales. Un-e étudiant-e du Saguenay doit-il être condamné à travailler dans l'aluminium et à habiter au Saguenay toute sa vie? Si la CSN défend actuellement la valeur nationale du DEC (c'est-à-dire la nécessité d'un diplôme uniforme à l'échelle du



LE PREC ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Dès l'automne dernier, le ministre Laurin annonçait la nécessité de modifier les conventions collectives pour permettre la mise en place des réformes scolaires.

Au niveau des CÉGEP, l'offensive patronale relative au PREC porte principalement sur la tâche et la sécurité d'emploi.

1- La tâche

- Augmentation considérable du nombre de groupes et du nombre d'étudiant-es dans chaque groupe.
- Le chef de département, de coordonnateur qu'il était, devient un contre-maître.
- Perte d'autonomie de l'enseignant-e face aux contenus de cours, aux méthodes d'évaluation et même face à la note finale de l'étudiant-e.

2- La sécurité d'emploi

- Fermeture partielle des

CÉGEP. Le gouvernement a décidé d'offrir moins de cours de formation fondamentale et de formation professionnelle ce qui entraînera d'énormes surplus de personnel. Conséquence: pertes d'emploi, déplacements avec «bumping», etc. La sécurité d'emploi disparaîtra-t-elle complètement lors des prochaines négociations?

De plus, pour permettre une soumission plus grande de l'école à l'entreprise, ce décret a introduit les «shifts» de travail dans les CÉGEP.

De telles mesures appliquées aux États-Unis ont dévalorisé considérablement non seulement le métier d'enseignant-e mais aussi la qualité de l'enseignement.

Alors que nos voisins du sud cherchent à revaloriser l'éducation, le gouvernement du Québec multiplie ses attaques contre les enseignant-e-s!

Québec) c'est que **seul ce diplôme permet à un travailleur ou une travailleuse de négocier des conditions d'embauche minimales.**

LE PREC ET LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE

Le PREC privera les étudiants et étudiantes du secteur professionnel de la formation générale et polyvalente qui pourrait leur assurer une certaine indépendance par rapport à leurs futurs employeurs. Ils risquent ainsi de devenir des travailleurs captifs et souvent exploités. Un travailleur ou une travailleuse formé-e à partir des besoins à court terme des entreprises, c'est-à-dire souvent hyperspécialisé

dans le plus mauvais sens du terme deviendra la première victime du virage technologique. Aura-t-il droit à un recyclage si l'entreprise change sa machinerie?

Le Gouvernement actuel reporte le poids de la crise sur les étudiant-e-s plus particulièrement sur ceux du secteur professionnel. La mise sur pied des CEC contribuera encore davantage à bloquer l'accès aux études universitaires pour les étudiant-e-s de ce secteur.

LES QUÉBÉCOIS SOUS-SCOLARISÉS

Le PREC remet en cause des acquis essentiels de l'éducation au

Québec. Pourtant, le Québec traîne encore de la patte dans le domaine de l'éducation, et détient l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés dans les sociétés occidentales et il continue toujours d'être sous-scolarisé tant au niveau secondaire qu'au niveau du CÉGEP ou de l'Université.

POUR UN DÉBAT PUBLIC

Il est anormal qu'une telle réforme se fasse sans débats, dans les couloirs du parlement. Ce règlement ne doit pas être adopté. Nous devons exiger qu'un débat public se fasse sur cette question. Il en va de l'avenir des CÉGEP et de nos enfants.



Un vrai diplôme permettra à nos enfants de négocier, demain, des conditions d'embauche minimales.

10 Nouvelles CSN

petites

nouvelles



solidarité

Solidarité avec les techniciens de Télé-Métropole

La CSN et la Fédération nationale des communications (FNC) ont blâmé le Conseil de presse du Québec pour avoir «condamné» le président de la CSN Gérald Larose sans jamais avoir tenté de connaître sa version des événements, relativement à une conférence de presse convoquée par la centrale à la tribune de la presse de l'Assemblée Nationale le 29 septembre.

Non seulement cette condamnation de «l'accusé-condamné» s'est-elle déroulée sans qu'il ne puisse bénéficier d'un minimum de défense, mais encore, cette condamnation, ce jugement sans appel, a-t-il été rendu dans les délais les plus expéditifs de l'histoire de cet organisme habituellement pondéré et nuancé, soit moins de quatre jours, dont un samedi et un dimanche.

Pour la FNC et la CSN, «dans des matières graves, comme lorsqu'il s'agit d'accuser le président de la centrale d'avoir porté atteinte au libre exercice du journalisme ainsi qu'au droit du public à être informé de façon adéquate et complète, les règles les plus élémentaires d'équité auraient exigé une rapidité un peu moins suspecte. En commettant ce déni de justice et d'équité grossier envers le président de la CSN, le Conseil de presse a aussi erré dans les faits, ce qui ne surprend guère compte-tenu de la façon exceptionnelle dont il a procédé.»

La CSN et la FNC ont par ailleurs demandé au Conseil de presse de reviser sa décision trop hâtive et rappellent qu'elles sont disposées à être entendues par le Conseil, si celui-ci veut bien en cette matière agir avec la probité qui a été la sienne avant cet événement.

Rappelons les faits. À une conférence de presse convoquée à la tribune parlementaire, le président de la CSN, Gérald Larose, devait faire le point sur l'enquête du coroner suite à la tragédie survenue le 5 août dernier dans un chantier de construction de Québec.

Devant les journalistes et cameramen des divers media nationaux, le président de la CSN a exigé que le réseau TVA ne filme pas la conférence de presse, tel que le demande le syndicat des techniciens de Télé-Métropole, avec l'appui du syndicat des journalistes de l'endroit, de la CSN et de la FNC.

Prétextant qu'ils étaient «chez eux», les journalistes de la tribune parlementaire ont donc exigé que la conférence de presse se fasse en présence du cameraman TVA, un d'entre-eux déclarant au président de la CSN: «Tu n'es pas chez vous icitte.» Ce que le président de la CSN a refusé.



**Gérald Larose,
président de la CSN.**

Cependant, pour respecter le droit du public à l'information, le président de la CSN a suggéré de tenir la conférence de presse à l'extérieur. Ce que les journalistes ont refusé.

Rappelant que les techniciens de Télé-Métropole, des travailleurs des communications, se voient nier leur droit élémentaire de gagner leur vie, le président de la CSN estime qu'il n'a pas à négocier l'expression de sa solidarité envers eux, solidarité qui s'exprime en fonction des décisions démocratiques prises à la fois par les techniciens, le syndicat des journalistes de Télé-Métropole, la FNC et la CSN.



condition féminine

Pour le droit au congé de maternité

Les employé-e-s de Direct Film ont signé, au cours de l'été, une convention collective qui leur a permis de créer un précédent, en devenant le premier syndicat du secteur privé, regroupant très majoritairement des travailleuses à temps partiel, à obtenir une clause de congé maternité de 20 semaines payé à 95% par l'employeur (10 semaines si non admissible à l'assurance-chômage).

«Pour nous, le congé de maternité, c'était un gros point à aller chercher», nous ont mentionné Suzanne Forger et Marie-Christine Charbonneau.

«Un congé de maternité, il n'y a rien de plus normal. T'as pas à être pénalisée parce que tu as des enfants. L'assurance-

chômage, ça comble pas ce que tu perds. Alors, pourquoi que t'accepterais d'être pénalisée sur ton salaire, en plus de perdre certains de tes avantages.»

«Le conflit a été long, car la compagnie était plus intéressée à nous écraser qu'à régler.» Mais la bataille des employé-e-s de Direct Film a finalement porté des fruits.

Précisons que ce syndicat est composé à 90% de femmes, et que si pour la région de Montréal, on retrouve 70% d'employé-e-s à temps partiel, en province ce pourcentage monte à 100%. Pour Montréal, il s'agit d'une deuxième convention, mais d'une première en province.

La signature de la convention a été difficile à obtenir car Direct Film a lock-outé ses employé-e-s en province pendant cinq mois, et les employé-e-s de Montréal ont dû faire la grève pendant trois semaines pour obtenir un règlement.

La nouvelle convention comporte plusieurs autres gains. Signalons qu'au niveau



Suzanne Forger, présidente du syndicat des employé-e-s de magasin Direct Film.

salarial, les augmentations prévues comprennent une augmentation de 4,8% en 1983, et l'indexation complète pour 84 et 85, et que les poursuites contre le syndicat ont été réglées dans le protocole de retour au travail.



inter-national

Le Nobel à Walesa

Le président de la CSN a immédiatement réagi à l'attribution du prix Nobel de la paix en faisant parvenir le télégramme suivant à Lech Walesa: «Au nom de la Confédération des syndicats nationaux qui regroupe plus de 250,000 travailleurs et travailleuses, nous tenons à vous féliciter pour le prix Nobel de la paix qui, pour la première fois de son histoire, est attribué à un syndicaliste et à un ouvrier. Cet honneur, vous en êtes sans doute conscient, retombe sur toute la classe ouvrière polonaise et sur tous ceux qui ont appuyé et qui appuient le véritable syndicalisme.»

Festival international de folklore

L'Association salvadorienne organise un festival international de folklore qui se tiendra le 22 octobre au 4240 Bordeaux, à Montréal, à 20 heures. Une contribution de \$5.00 est demandée à l'entrée. Plusieurs groupes de différents pays dont les Philippines, le Pérou, l'Iran, etc. y participeront. Danses, chansons et poèmes durant cette soirée de solidarité.

Venenando
 Lucilla
 Wil - Costa
 C.A.W.I. Philippines
 Anabela y Tissa
 Santos del Peru
 Villavieja
 Jacopo Zanoni
 Inhaull

DANSES

CHANSONS

POÈMES

22 Octobre
 4240 Bordeaux
 20 Heures
 Contribution \$5.00

COMITÉ ORGANISATEUR:
 UNE RÉPUBLIQUE DES
 SALVADORIENS EN
 QUÉBEC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE POUR LA PAIX EN AMÉRIQUE CENTRALE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION SALVADORIENNE



instances

Québec: formation de nouveaux comités

Le congrès du conseil central de Québec (CSN) a été marqué par la formation de nouveaux comités: comité d'action régionale, comité pour le droit à l'emploi, comité contre le sexisme, comité d'information. Les prochains efforts seront consacrés à la mise en place du travail en équipe. C'est un travailleur de l'usine de pâtes et papiers Domtar de Donnacona, Normand Piché, qui a été élu président du conseil central.

Bas St-Laurent: un conseil central en santé

Réunis autour du thème «Défaire la défaite», les délégué-e-s au congrès du Conseil central du Bas-St-Laurent (CSN) ont démontré leur intention de tourner la page d'une période de démobilitation et d'envisager un avenir plus combattif qui se conclura par des gains pour les travailleuses et les travailleurs de l'Est du Québec.

Il ressort de ce dernier congrès que les militantes et les militants de l'Est du Québec ont décidé d'entreprendre des actions à la mesure de leurs forces et leurs capacités. Ainsi, par exemple, ces syndiqué-e-s ont mis en veilleuse, l'idée d'un colloque syndical et populaire sur l'emploi afin d'en discuter auparavant dans leurs syndicats respectifs et ont plutôt retenu l'idée de consacrer leurs énergies sur l'information, l'éducation, la solidarité entre les quelque 80 syndicats de ce conseil central, et la consolidation des syndicats affiliés au conseil central.

La décentralisation du conseil syndical et la mise en place de structures sous-régionales permettront d'atteindre les objectifs que se sont donnés les congressistes.

Le haut taux de participation à ce congrès est un indicateur de la relève qui s'amorce dans le Bas-St-Laurent.

Le thème du congrès vient d'être publié dans cette région, et qui relate l'histoire des luttes des paroisses du Bas du Fleuve, et qui fait revivre les inquiétudes et frustrations que la population de l'Est du Québec a subies au cours des dernières années, et qui l'ont poussée à prendre son sort en mains.

conflits de travail

Conflits en cours

Nombre de grévistes Début du conflit

GASPÉSIE

Synd. des empl. de CHNC New Carlisle (FNC) 11 20-10-82

OUTAOUAIS

Synd. des chauffeurs d'autobus scolaires de la CTCRO (FESP) 110 14-01-81

Synd. des empl. de la CSRO (FESP) 70 09-12-79

Synd. des empl. de la radio CKML (FNC) 7 04-11-82

LANAUDIÈRE

Synd. des empl. de la Meunerie Coop. de Joliette (COMMERCE) 48 16-09-83

LAURENTIDES

Synd. des trav. du Château de l'Aéroport Mirabel (COMMERCE) 170 14-01-83

Synd. des empl. de Caron & Laurin (nouveau nom: Synd. des empl. du transport scolaire d'Argenteuil) (FESP) 23 30-09-83

MONTREAL

Synd. des empl. de Qualcor (MÉTALLURGIE) 64 21-09-83 Lo.

Ass. des empl. de l'Hydraulique (MÉTALLURGIE) 360 11-05-82

Synd. des empl. de soutien de Teccart (FESP) 33 25-08-83 Lo.

Ass. des technicien de Télé-Métropole (FNC) 174 08-10-82 Lo.

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Synd. des garderie du Nord-Ouest section: Jardin de Pierrot (FAS) 12 11-04-83

QUÉBEC

Synd. des trav. de la quincaillerie Baie St-Paul (COMMERCE) 10 18-08-81

Synd. des travailleurs forestiers du Grand Portage (FTPF) 39 14-10-82

SOREL

Synd. national des empl. de Crucible Steel (MÉTALLURGIE) 172 23-05-83 Lo.

RICHELIEU-YAMASKA

Synd. des empl. de la Coop Avicole de St-Damasse (COMMERCE) 188 09-06-83 Lo.

VICTORIAVILLE

Synd. nat. des empl. de l'automobile de la région de Victoriaville section: L.A. Robitaille (MÉTALLURGIE) 13 28-10-81 Lo.

nouveaux syndicats

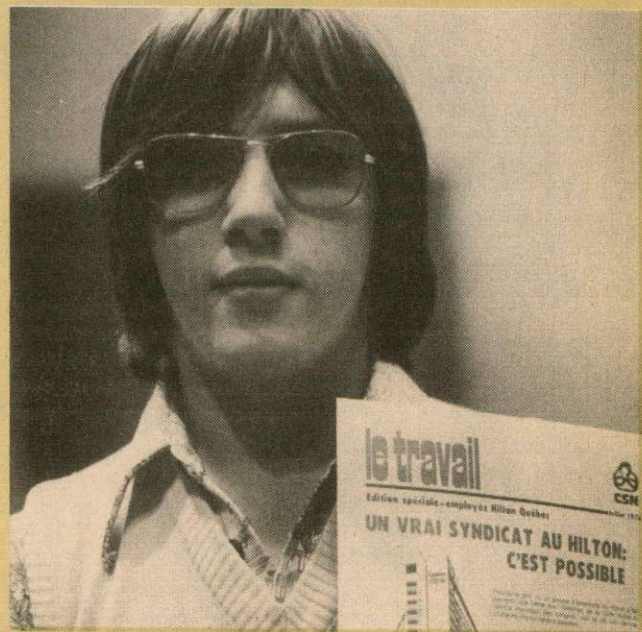
Hôtellerie:

la CSN progresse

Les quelque 7.000 employé-e-s d'hôtellerie du Québec déjà membres d'un syndicat affilié à la CSN comptent un nouveau groupe qui, comme la plupart d'entre eux auparavant, était représenté par une union américaine, le local 31 de l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars.

Il s'agit du syndicat des travailleuses et travailleurs du Ramada Inn Parc olympique, situé rue Sherbrooke à Montréal, et dont les quelque 100 employé-e-s avaient à se prononcer sur leur affiliation syndicale lors d'un scrutin secret tenu sous surveillance du ministère du Travail. Le résultat du vote est le suivant: 50 en faveur du syndicat CSN, 42 pour le local 31 et cinq votes annulés.

Il s'agit du trentième groupe d'employé-e-s du secteur hôtellerie-restauration qui rejoignent les rangs de la CSN depuis que ceux du Hilton-Québec, en 1976, ont demandé à la FTQ d'enquêter sur les agissements de l'union américaine. L'enquête interne de la FTQ a démontré que les récriminations des syndiqué-e-s étaient tout à fait justifiées, mais que d'autre-part, il n'y avait pas de volonté de la part de la direction de l'union américaine de corriger ses nombreux accroc à la démocratie et à la probité syndicale.



Les travailleuses et travailleurs du Hilton ont tracé le chemin...



culture

Marie brûle-t-elle?

Deux sorcières issues des bûchers du moyen âge font un tour de balai dans la société moderne. Elles veulent savoir pourquoi il n'y a plus de femmes brûlées depuis 150 ans.

Nos deux «commères», Violette et Rose, rencontrent trois femmes: Mado, mère, épouse, dont on a tant limité la vie à des services rendus qu'elle s'est elle-même oubliée; Claire, mère et militante, qui refuse de militer à la façon des hommes; Lili, jeune et drôle, qu'on veut réduire à son corps, à son sourire. Chacune à sa façon illustre la condition des femmes d'aujourd'hui.

Non, on ne brûle plus les femmes... mais avec la porno, les ghettos d'emploi, le harcèlement, le viol, les femmes brûlent par en dedans.

«Marie brûle-t-elle?», création du théâtre du Premier Mai, sera présentée à l'Atelier continu, 1200, Laurier est, Montréal, du 19 octobre au 6 novembre, à 20h30. Relâche: lundi et mardi. Billets: \$8; étudiants(tes), âge d'or et groupes de 12 personnes et plus: \$6. Réservations: (514) 270-1178.

Cette production est disponible pour la tournée à travers le Québec. Information: (514) 527-7477.



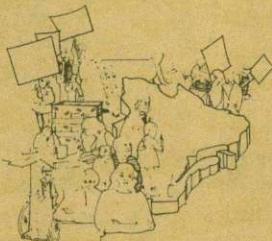
Affiches et agenda

L'agenda 1984 du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ) vient de paraître, et pour la première fois, on pourra y retrouver des affiches populaires, dont plusieurs proviennent du mouvement syndical.

Expression de la culture populaire, mais aussi témoignage des activités, des revendications et des luttes du mouvement populaire, l'affiche est le reflet des multiples formes que revêt l'action communautaire dans les quartiers, les villes et les régions du Québec.

Au coût de 7\$ l'unité (8\$ en commande postale), elles sont

agenda 1984



mepacq
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire
du Québec inc.

disponible à: MEPACQ, 10 rue McMahon, suite 3855, Québec. Téléphone: (418)-692-1350 ou (514) 842-2766.

Rencontre avec une femme remarquable



Extrait du film sur Laure Gaudreault.

Le 14 octobre prochain, le film de Yolande Cadrin-Rossignol, «Rencontre avec une femme remarquable: Laure Gaudreault», prendra l'affiche à Montréal dans la salle 1 du Complexe Desjardins. Par la suite, le film sera programmé, entre autres à Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull.

«Rencontre avec une femme remarquable: Laure Gaudreault» raconte l'histoire d'une femme. Femme de tête, femme de cœur, femme d'action, telle fut jusqu'à sa mort, à 86 ans, Laure Gaudreault. Cette femme remarquable, moderne, originaire du pays de Menaud, de Laure Conan, de Thérèse Casgrain, institutrice, journaliste, syndicaliste, poursuit toute sa vie, avec passion, une seule cause: sortir le Québec d'alors de son ignorance, de sa naïveté, de sa servilité.

Dans ce long métrage dramatique, la comédienne Louisette Dussault incarne avec vigueur, charme et intelligence les multiples facettes de ce personnage et nous fait revivre son combat.

Révélation pour les plus jeunes, évocation pour les plus vieux, personne ne demeure indifférent devant ce récit émouvant des cinquante dernières années.

Un festival pour les 12-18 ans

Le festival de Créations Jeunesse, qui regroupait l'an dernier 250 jeunes créateurs et créatrices en dessin, texte, musique, photo, vidéo, etc... tiendra sa seconde édition les 6-7-8 Avril 1984. Le printemps dernier, 1,500 personnes étaient venues voir et écouter ce que les jeunes avaient à raconter, à la polyvalente Pierre-Dupuy à Montréal.

Le festival de Créations Jeunesse n'est pas un concours. Il s'agit plutôt d'un lieu de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans. Des jeunes qui ont le goût de s'exprimer, de se raconter ou de commenter leur vision d'une société en évolution, que ce soit par la photo, le texte, le dessin, le théâtre, le vidéo, la musique, le cinéma.

Le but du festival est de reconnaître les capacités des

jeunes, de leur donner la possibilité d'exprimer leurs valeurs, besoins et problèmes, de présenter, en somme, un type d'images différent de ce qui leur est habituellement imposé. Un autre objectif du festival est de rejoindre la population adulte et de lui donner l'occasion de mieux comprendre les adolescents et adolescentes.

Nos enfants de 12 à 18 ans qui ont le goût de présenter leur œuvre doivent communiquer leur intention au bureau du festival avant le 15 novembre 1983. Les productions devront être remises avant le 3 février 1984.

Pour plus d'informations, contacter Renée, Daniel ou Guy au festival de Créations Jeunesse. 1609 St-Denis, Montréal, P.Q. H2X 3K3 Tél. 844-0010 ou 844-1737 (514)

BILLET

Information sur l'assurance-chômage

Le mouvement Action-Chômage de Montréal, invite les chômeuses et les chômeurs à ses **rencontres d'information sur la loi d'assurance-chômage**.

En français, tous les lundis, mardis et jeudis à 1.30 hres; pour celles et ceux qui travaillent, les mardis soir à 7.30 hres; en anglais, les mercredis à 1.30 hres.

Rendez-vous au 1015 Ste-Catherine est, métro Beaudry. Pour information: **845-4258**.

Hauterive

Le Conseil central perd un militant

Jean-Marie Paquet, militant du syndicat de l'Aluminium Reynolds et du Conseil central durant de nombreuses années, est décédé le 11 septembre à la suite d'une longue maladie.

Au Conseil central, il a occupé les fonctions de secrétaire et de responsable de l'éducation. Dans son syndicat, il s'est surtout occupé des questions de santé-sécurité.

Nouvelles-CSN offre ses sympathies à sa famille et à ses camarades.

Et pourquoi pas 850 milliards\$ pour la paix, la faim, la santé, l'éducation, le bien-être du monde?

«Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille la peine d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison».

— Albert Camus.

Le jour même de l'explosion de la seconde bombe atomique larguée sur Nagasaki par les Américains, le 8 août 1945, l'écrivain français Albert Camus lançait ce cri d'alarme dans le journal *Combat*.

Ce cri d'alarme n'a pas encore été entendu. Et parce que ce cri n'a pas encore été entendu, les gouvernements continuent la course folle, suicidaire, mortelle aux armements.

Ainsi donc, parce que le peuple canadien n'aura pas crié suffisamment fort, les missiles Cruise seront testés sur le territoire canadien. C'est du moins l'explication du premier ministre Trudeau au feu vert donné aux Américains. Ces essais viendront consacrer notre statut de satellite de l'empire militaro-industriel américain. Cela nous fait une belle jambe, surtout quand on sait que des bombes atomiques américaines sont stockées dans au moins trois endroits au Canada, dont à Bagotville, au Saguenay...

Le plus court chemin entre les États Unis et l'Union soviétique demeure le Canada; de terrain d'essai, nous risquons de devenir cible...

La danse macabre

Tous les pays du monde sont engagés dans une valse de milliards qui, quand on s'arrête aux finalités pour lesquelles ces sommes sont dépensées, prend l'allure d'une danse macabre.

850 milliards\$. C'est le chiffre avancé récemment par le secrétaire-général des Nations Unies, Perez de Cuellar, pour les dépenses d'armement. 850 milliards\$ engloutis dans l'industrie de la destruction et de la mort!

Cette somme a quasiment doublé depuis les cinq dernières années. Pour avoir une idée de son ampleur, disons qu'elle représente 84% du produit national brut de 73 des 125 pays répertoriés par la Banque mondiale.

Laissons parler les chiffres. La dette

accumulée par les pays du Tiers Monde qui ne produisent pas de pétrole s'élevait en 1982 à 520 milliards\$. La même année, les pays riches ont consacré moins de 28 milliards\$ en assistance aux pays en voie de développement. 82 pour cent de toutes les armes vendues aux pays du Tiers Monde le sont par les trois principaux marchands de canon: les États-Unis, l'Union soviétique et la France.

60 millions de personnes dans le monde travaillent de façon directe ou indirecte pour des industries reliées aux armements; 20 millions sont soldats.

Le quart du personnel scientifique, dans le monde entier, travaille pour la guerre. 40 pour cent de toutes les dépenses en recherche et en développement scientifique ont été consacrées à des fins militaires... depuis la dernière guerre.

Pendant ce temps, comme nous le révélait une récente étude publiée à Washington, 30 enfants meurent à toutes les minutes, faute de nourriture ou de soins.

Par ailleurs, citant une étude du gouvernement américain, le Centre pour le désarmement des Nations Unies souligne qu'un milliard\$ dépensé à des fins militaires crée 76,000 emplois mais que la même somme, sous la forme de réductions d'impôts, créerait 112,000 emplois.

Les gouvernements sont emportés dans leur logique infernale. Il faut que tous les peuples de la terre leur intiment «l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.»

Il commence à se faire tard...

Le 22 octobre, dans tous les pays du monde, des marches pour la paix sont organisées. Les militantes et les militants de la CSN participeront à celle qui se tient à Montréal.



À voir à Radio-Québec Chaque jeudi soir à 21 h. 30

L'industrialisation a permis de produire en plus grande quantité et avec moins d'efforts, des biens de consommation plus variés.

Cet énoncé de l'histoire dominante sous-entend que les fruits de l'industrialisation profitent également à tout le monde, et que chaque année technologique, comme aujourd'hui l'informatique, permet de relever le niveau de vie de tout le monde.

Cela s'appelle le progrès. En son nom, on ferme des usines et on coupe des emplois jusque dans les écoles et les hôpitaux. En son nom, on fait travailler des enfants dans la micro-informatique en Asie pour qu'on puisse avoir des calculatrices à \$10, comme autrefois on envoyait les nôtres dans les usines de textile.

Mais le progrès, n'est-ce pas plutôt que les enfants ne soient plus dans les usines et que leurs parents ne soient plus obligés de travailler au-delà de leurs forces ou de s'auto-détruire en chômage? N'est-ce pas plutôt que tout le monde ait accès à l'éducation, à la santé, au repos, au plaisir de vivre?

Deux visions du progrès, deux visions de l'histoire. L'une étant surexposée, l'autre, celle des travailleurs et travailleuses qui se battent pour obtenir une part des fruits du progrès, étant presque ignorée. C'est cette dernière que la série de Radio-Québec sur l'histoire a choisi de privilégier.

